

## CHARTRE DE DISCIPLINE POUR LES MAJEURS LORS DES DEPLACEMENTS

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

CLUB : \_\_\_\_\_

**L'ensemble des nageurs est sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement constituée au minimum :**

- d'un responsable de délégation
- d'un responsable sanitaire
- d'un entraîneur
- d'officiels
- d'accompagnateurs

**En étant sélectionné dans la délégation régionale, vous vous engagez à :**

- avoir un bon comportement général, respectueux envers l'équipe d'encadrement et les autres participants, non dangereux envers soi-même ou autrui ;
- avoir une tenue décente tout au long du séjour ;
- appliquer et respecter les directives de l'équipe d'encadrement (points de rendez-vous, consignes, etc.....) ;
- respecter l'attribution des chambres dans l'hôtel ;
- ne pas faire de bruit dans l'hôtel.
- respecter les consignes de sécurité indiquées sur les panneaux d'affichages ou précisées par l'équipe d'encadrement, ou encore même résultant du bon sens.
- respecter l'environnement
- laisser les endroits propres.
- ne consommer, en aucun cas, de produits illicites ni de boissons qui perturberaient votre comportement.
- ne pas ramener d'alcool à l'hôtel.
- éviter de fumer. Dans le cas contraire, vous isoler afin de ne déranger personne par les désagréments de la fumée.
- respecter l'éthique sportive
- être fair-play.
- lors de la compétition, respecter les décisions des officiels. En cas de désaccord, laisser l'entraîneur ou le responsable de la délégation porter réclamation.

**Si un de ces points n'est pas respecté, la commission de discipline pourra alors se réunir afin de statuer sur le devenir sportif du nageur au sein de l'UFOLEP.**

**Oui, je m'engage à respecter cette chartre de discipline**

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 2016-2017<sup>(1)</sup>

(1) Rayer la mention inutile

**Signature du nageur**